



VILLE DE GOUESNAC'H
DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

Procès-verbal - Compte-Rendu Détaillé

L'an deux mille vingt-cinq, le huit septembre, à dix-huit heures dix, le Conseil Municipal de la Commune de GOUESNAC'H, s'est réuni à la salle Vire-Court sous la présidence de Monsieur Jérôme MAS, Adjoint au Maire.

ETAIENT PRESENTS : Messieurs Daniel **BOURHIS**, Jérôme **MAS**, Christophe **LABAEYE**, Bruno **AUDEBAUD**, Pierre-Yves **GULLERMOU**, William **CALVEZ**, Patrick **MALAVIALE**, Erwan **DENIEL**, Denez **L'HOSTIS**, Mesdames Séverine **COSQUERIC**, Laurence **GULLERM**, Rozenn **LABAEYE**,

POUVOIRS : ont donné pouvoir : Stéphanie **MONOT** à Erwan **DENIEL**, Roselyne **LEFRANÇOIS** à Jérôme **MAS**, Hervé **TALEC** à Séverine **COSQUERIC**, Marie-Thérèse **BOUDÉHEN** à Patrick **MALAVIALE**.

ABSENTS / EXCUSES : Jean-Pierre **MARC**, Thierry **DIMET**, Marie **BOMIN**, Julie **COSSEC**, Laëtitia **DANIEL**, Camille **MASSÉ**, Lana **DREZEN**

Secrétaire de séance : Monsieur Christophe **LABAEYE**.

Nombre de membres en exercice : 23

PRESENTS A LA SEANCE : 12

DATE DE LA CONVOCATION : 04 SEPTEMBRE 2025

DATE D'AFFICHAGE : 04 SEPTEMBRE 2025

ORDRE DU JOUR :

- 1) Validation des devis vus en commission du 5 septembre 2025
 - 2) Rénovation de la salle de Kérincuff - rectification pour l'attribution du lot 6 étanchéité
-

M. Jérôme MAS prend la parole :

Mesdames, messieurs,

Après avoir fait l'appel, nous attestons et enregistrons que le quorum est atteint. Toutefois, nous ne pouvons et ne devons pas poursuivre cette séance du conseil municipal de Gouesnac'h.

Comme vous l'avez tous constaté, pour la deuxième fois consécutive, le maire a décidé de déserté la séance qu'il a lui-même convoquée, ainsi que ses derniers soutiens. Ces absences au conseil municipal, mais également des commissions sont un caprice lié à sa mise en minorité.

Nous rappelons que sauf empêchement justifié, le maire doit assurer la Présidence des séances du conseil municipal. Ce comportement montre encore une fois son inconséquence et représente un refus répété de ses obligations légales. Nous en ferons part à la Préfecture qui estimera les suites à donner.

Cette séance aurait dû être consacrée à la mise au vote de plusieurs devis et à une rectification des marchés pour la rénovation de la salle de Kérincuff, un projet de plus d'1,8 million d'euros. Elle ne peut pas se tenir sereinement sans la présence ni du maire ni de l'adjointe aux finances.

Par ailleurs, nous avons découvert que le maire continue de signer des devis conséquents, alors qu'il n'en a plus le droit depuis 6 mois et sans aucune notion d'urgence. Ainsi, il nous

demande de voter pour un devis qu'il avait déjà signé pour des travaux de peinture à hauteur de 6 770€.

A l'inverse, nous avons aussi découvert qu'il refuse d'exécuter plusieurs décisions du dernier conseil municipal, pour des devis qu'il avait pourtant mis au vote.

Il continue ses tentatives de passages en force : ce soir, il proposait au vote un devis pour des travaux de voirie au Guily, sans que ceux-ci aient au préalable été présentés aux riverains, comme nous lui avons demandé au printemps. Une nouvelle fois, il montre le peu de considérations qu'il dispose à l'égard du élus municipaux et des habitants de la commune.

Au final, nous ne pouvons que considérer ces absences comme un abandon de poste pour un maire qui a oublié depuis trop longtemps le sens de l'intérêt général

La séance est levée à 18h17.

Le Maire
Jean-Pierre MARC



Le secrétaire de séance,
Christophe LABAEYE

